

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL de Bourgogne-Franche-Comté

	culture	problématique	niveau de risque	présence d'auxiliaires	comparaison N-1
HORTICULTURE	chrysanthème	thrips			>
		pucerons		coccinelles, cécidomyies	=
		acariens			>
		punaises	adultes présents		=
		chenilles	à surveiller		<
		rouille			<
		virose			=
		cicadelles	(à surveiller)		=
		verticilliose	(à surveiller)		=
	cyclamen	pucerons			=
		thrips			=
		acariens			=
		chenilles	piègeage indispensable		<
		sciarides			=
		cicadelles			=
		tarsonèmes			=
		botrytis			=
		fusariose	A SURVEILLER		=
		bactériose			=

PEPINIERE	Elaeagnus	psylles			<<
	arbustes en croissance	oïdium	à surveiller		<
		otiorhynques	dégâts adultes		x
		chenilles			<
		acariens	à surveiller		<
		pucerons	localement fort	coccinelles	<

	Pas de pression, surveillance de mise	→ risque quasi nul → surveillance
	Quelques foyers localisés	→ risque faible
	Populations en extension	→ risque moyen
	Forte pression	→ risque fort

Comparaison par rapport à l'année dernière, à la même période :

>	Pression supérieure
<	Pression moindre
=	Pression identique
x	Pas d'infos sur N-1

	culture	problématique	niveau de risque	présence d'auxiliaires	comparaison N-1
PAYSAGE	buis	pyrale			>
	marronnier	mineuse	amplification des dégâts avec la chaleur, montée des adultes dans le houpier		>
	pin	processionnaire	pose des pièges: phase ascendante		>>
	tous végétaux	otiorhynques	dégâts foliaires d'adultes /!\ dégâts racinaires		x
	ambroisie		surveiller et éliminer les plants <u>avant floraison</u>		x
	panais brûlant		attention aux brûlures de contact		x
	orme	graphiose			x
scolytes				x	

Les pictogrammes pour retrouver d'un coup d'œil :



Les solutions de biocontrôle

[Liste des produits de biocontrôle](#)



Les résistances d'un bioagresseur sur une culture, vis-à-vis d'une matière active.

[Résistance aux produits phytosanitaires](#)



Espèces à enjeux pour la santé humaine



Espèces exotiques envahissantes

Présentation du réseau BSV Horti-pépi



Le réseau d'observateurs 2025 est constitué de **36 exploitations** (entreprises de production horticole, pépinière et lycée), pratiquant principalement la **Protection Intégrée** des cultures, et représentatives de la filière, par leur taille et leur circuit de commercialisation.

Météo et risques

T°C	5	10	15	20	25	30	35	40	Risque
Pucerons	vert	jaune	orange	rouge	rouge	orange	jaune	vert	++
Acariens	vert	jaune	orange	rouge	rouge	orange	jaune	vert	++++
Thrips	vert	jaune	orange	rouge	rouge	orange	jaune	vert	+++

Gamme des températures des prochains jours



Prévisions Météo France à retrouver [ICI](#)

Abeilles & Pollinisateurs

Les applications de produits phytopharmaceutiques sont régies par un arrêté de 2021, qui remplace celui de 2003, concernant la **"Protection des abeilles et des autres insectes pollinisateurs et la préservation des services de pollinisation lors de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques"**. Cet arrêté ne s'applique pas aux cultures jugées non attractives pour les abeilles et autres insectes pollinisateurs, dont la liste est publiée au Bulletin officiel du ministère de l'Agriculture. [Télécharger la liste des cultures non attractives pour les abeilles et autres insectes pollinisateurs.](#)

Pour les produits jugés applicables, l'arrêté précise les plages horaires de pulvérisation, en l'occurrence : deux heures avant, et trois heures après la nuit. [Télécharger la note nationale abeilles et polinisateurs](#)



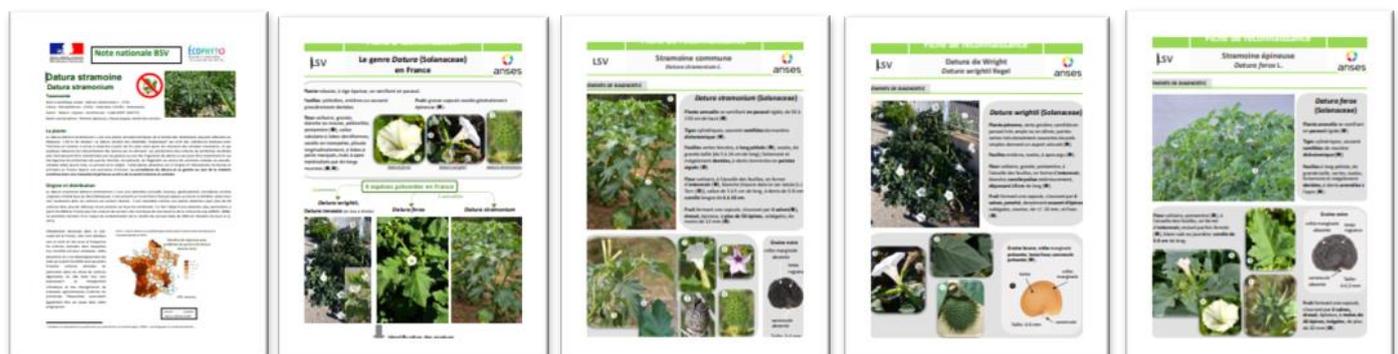
Biodiversité et santé des agrosystèmes

Ces **notes biodiversité** visent à accompagner la démarche agroécologique portée par le bulletin de santé du végétal.



Datura

Le **Datura** est une **plante adventice toxique** qui doit être identifiée et gérée à l'échelle de la rotation, notamment en présence de céréales et de cultures légumières. Retrouvez ci-joint la [note nationale](#) ainsi que des **fiches de reconnaissance plus précises entre plusieurs espèces de Datura, toutes toxiques !** [ICI](#)





HORTICULTURE

Chrysanthèmes :

 Contexte cultural : multifleurs & grosses fleurs || repiquage || sous abri—en extérieur



Chrysanthèmes multi sous tunnel © AE

Thrips :



Plusieurs observations de thrips sont faites : présence de **dégâts et d'individus** (adultes et larves). Certaines variétés sont clairement plus sensibles que d'autres... ou sont arrivées avec les thrips ! il faut bien les identifier, pour intensifier la lutte sur ces variétés.



Dégâts de thrips sur chrysanthème © AE



Des lâchers réguliers d'acariens prédateurs sont essentiels pour la gestion du ravageur (*A.cucumeris*, à 100 individus/m²)

 le thrips est le vecteur du TSWV !

Rappel des symptômes de TSWV : les feuilles présentent des taches décolorées et nécrotiques. Les fleurs quant à elles sont rabougries, déformées et décolorées. Les tiges et les pétioles peuvent également montrer des zones nécrosées.



Symptômes de TSWV sur chrysanthèmes © AE

A noter : le TSWV est un organisme réglementé comme l'est la rouille blanche du chrysanthème : tous deux classés comme ORNQ (Organisme Réglementé Non de Quarantaine)



Une application de produit à base de Bt (*Bacillus thuringiensis*) est recommandée pour lutter contre les chenilles de lépidoptères. Pour être efficace, le produit doit être ingéré par la chenille, il faut donc parfois renouveler le traitement.

On observe également des **cicadelles** adultes qui volent dans les chrysanthèmes. Ne pas confondre les dégâts des cicadelles avec ceux des thrips !



Piqures de cicadelles à gauche – piqures de thrips à droite © AE

CICADELLE

Piqure plutôt ronde
Absence de déjection sur la plage décolorée

THRIPS

Piqure sans forme particulière
Présence de déjection sur la plage décolorée

Pucerons :



Plusieurs entreprises sont touchées : des foyers plus ou moins gros de pucerons sont observés. Parfois les **auxiliaires** naturellement présents (coccinelles et cécidomyies surtout) suffisent à enrayer les populations! La surveillance est de rigueur.



Petit foyer de pucerons et présence de cécidomyies prédatrices © AE



Des lâchers d'hyménoptères parasitoïdes peuvent être réalisés (à raison de 0.5 individu/m²), à conditions de bien proposer des **FLEURS** aux auxiliaires !

⇒ [technique des plantes attractives](#)

Acariens :



1 observation est remontée, avec une pression thrips assez importante. Les conditions climatiques actuelles sont très favorables aux acariens : **vigilance accrue !**

Sur certaines entreprises, des acariens sont observés sur des vivaces ou des restes de printemps, ce qui confirme donc que la météo est optimale pour leur développement !

Les indices de présence :

- Feuilles + claires, jaunissantes
- Feuilles piquées
- Présence de tout petits acariens avec 2 points sur le dos
- Présence de toile (= stade final et incurable !)



Zoom sur un acarien adulte (= 8 pattes) © Bioline Agrosociences

Punaises :



Une entreprise fait remonter la présence (hâtive !!) de *Lygus*.
Il n'y a pas de solution efficace contre ce ravageur, la surveillance est de mise !



Lygus adulte © producteur

Chenilles :



Des observations sont remontées quant à la présence de chenilles défoliatrices sur des boutures. Les écarts de température que l'on va avoir ces prochains jours, pourraient être favorables à la ponte des papillons : **vigilance accrue** !



Noctuelles retrouvées sur chrysanthèmes © producteur

Cyclamens :

 **Contexte culturel** : cyclamens & mini || repiquage || sous abri

Les cyclamens sont en cours de repiquage. Les plants sont beaux et sains.



Cyclamens repiqués il y a peu © AE

Fusariose :

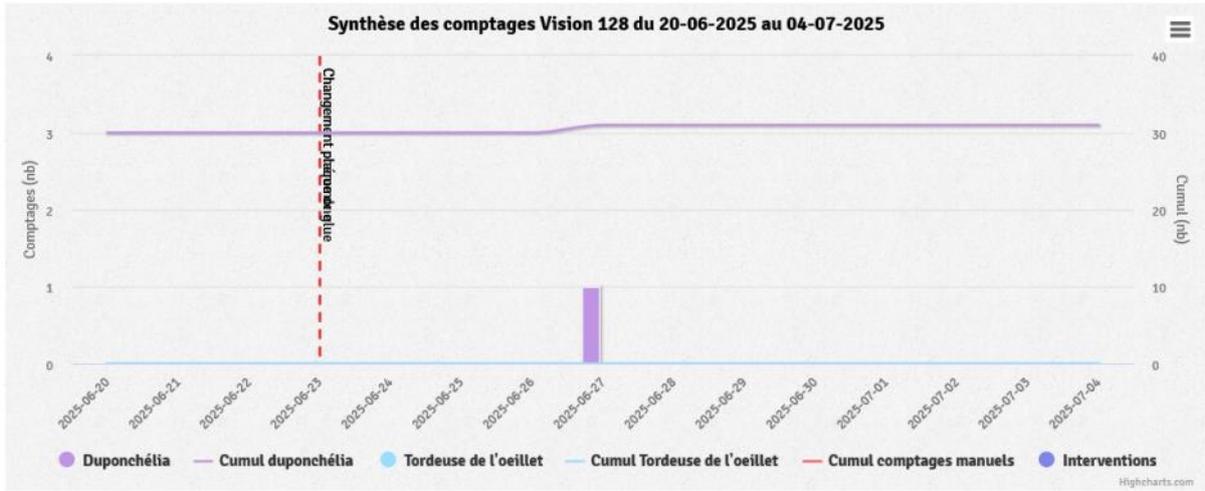
Aucune observation de la maladie n'est remontée. Mais les conditions climatiques (après-midi très chaudes) sont favorables au développement de la fusariose, il faut donc être très vigilant sur cette maladie, qui provoque d'importants dégâts.



Fusariose sur cyclamens (ancienne photo AE)

Il faut installer les **pièges à phéromones** contre *Duponchelia fovealis*, dès le début des cyclamens pour :

- Valider la présence/absence du ravageur
- Suivre le premier vol et donc les premières chenilles
- Casser le cycle biologique du ravageur



Données du piège connecté (au 04/07/2025)



PEPINIERE

Arbustes en croissance :



Contexte cultural : grande diversité d'espèces || en extérieur || hors-sol

Oïdium :

Sous abri, les conditions sont favorables au développement de l'oïdium.



Anciens dégâts d'oïdium sur prunus © AE

Otiorhynques :



De nombreux dégâts d'**otiorhynques adultes** sont observés.

Il faut surveiller en parallèle l'absence de larve dans les pots : concentrez votre attention sur des pots de plus d'un an en particulier !



Otiorhynque adulte © AE

Pucerons :

Des foyers sont observés, sous abri comme en extérieur, avec parfois des pressions telles que de la fumagine se développe.

Des coccinelles naturelles sont observées, elles permettent de limiter les populations, mais sont parfois débordées.



Adulte de coccinelle asiatique sur lagerstroemia (© AE)



FOCUS sur le puceron du lagerstroemia :

BIOLOGIE, ET DEGATS DU PUCERON ASIATIQUE DU LAGERSTROEMIA, *Tinocallis kahawaluokalani*



Il s'agit d'un petit puceron, spécifique du Lagerstroemia, jaune-verdâtre, aux yeux rouges, aux ailes et antennes tachetées de noir. Favorisé par la chaleur et l'humidité, il présente surtout un risque en monoculture. Il hiberne sous forme d'œufs noirs brillants déposés dans les anfractuosités des branches des arbres plutôt âgés, sur la partie médiane des branches à 30-60 cm du sommet, dans les écailles des bourgeons. Les œufs éclosent au printemps et plusieurs générations de femelles parthénogénétiques (> 6 pucerons/j, 150 pucerons/femelle en 14 j) se développent. En conditions optimales, le cycle de L1-L4 à l'adulte est très rapide (5 j). En automne, des mâles apparaissent pour l'accouplement et la ponte des œufs d'hiver. Il peut provoquer des jaunissements foliaires, un dessèchement marginal du limbe, une chute prématurée des feuilles un miellat abondant avec risque de développement de fumagine.

extrait BSV horti-pépi Grand Su-Ouest n°9 2018



Foyers de pucerons du lilas des Indes et fumagine (photo AE et <https://content.ces.ncsu.edu>)



ZOOM sur la coccinelle asiatique :



Œufs – larve – nymphe – adulte © AE et autre

La coccinelle asiatique *Harmonia axyridis* est très observée en ce moment. Les stades mobiles (larve et adultes) sont friands de pucerons. Elle sera active (enchaînement des générations) jusqu'à début octobre.



Vu en entreprise :



Cochenilles farineuses sur cordilyne - Larves de coccinelle acariphage © AE



Acariens stade toile © AE

Pin :

Maladie foliaire :

Observations : En lien avec l'humidité de 2024, d'importantes atteintes sur aiguilles de pin ont été remarquées cet hiver et ce printemps. Dans certaines situations, le pathogène peut être lié à *Dothistroma septosporum* et ou *Dothistroma Pini*, causant **la maladie des bandes rouges**, organisme réglementé non de quarantaine, surveillé sur plants destinés à la plantation.

Analyse de risque : La maladie des bande rouges peut être très impactante et réduire la vigueur des sujets atteints et participer à la spirale du déclin pour les végétaux soumis à d'autres pressions sanitaires.

Symptômes et éléments de diagnostic :

Extrait de [Forêts - Maladie des bandes rouges](#)_ephytia.INRA :

« En automne ou en hiver, des tâches jaunes apparaissent sur les aiguilles de l'année puis une annélation rougeâtre entoure les aiguilles. Par la suite, les extrémités des aiguilles, qui ne sont plus alimentées, virent au brun-rouge. L'activité photosynthétique de l'arbre est de ce fait réduite. Au printemps suivant, des taches noires (les stromas) apparaissent au niveau des zones rouges des aiguilles. Ils portent les fructifications asexuées.

L'infection, l'expression des symptômes et la chute d'aiguilles sont plus intenses sous couvert. En conséquence, la maladie est généralement plus sévère dans le bas du houppier. »



Probable Maladie des Bandes Rouges, une analyse en laboratoire serait nécessaire pour confirmation ;
RD 075, Pirey (25) le 25/06/2025 © FREDON BFC.

Confusion possible :

D'importants rougissements foliaires sur pins (noirs et sylvestres) en lien avec des attaques locales de la cicadelle des pins ont été remarqué en forêt ce printemps.

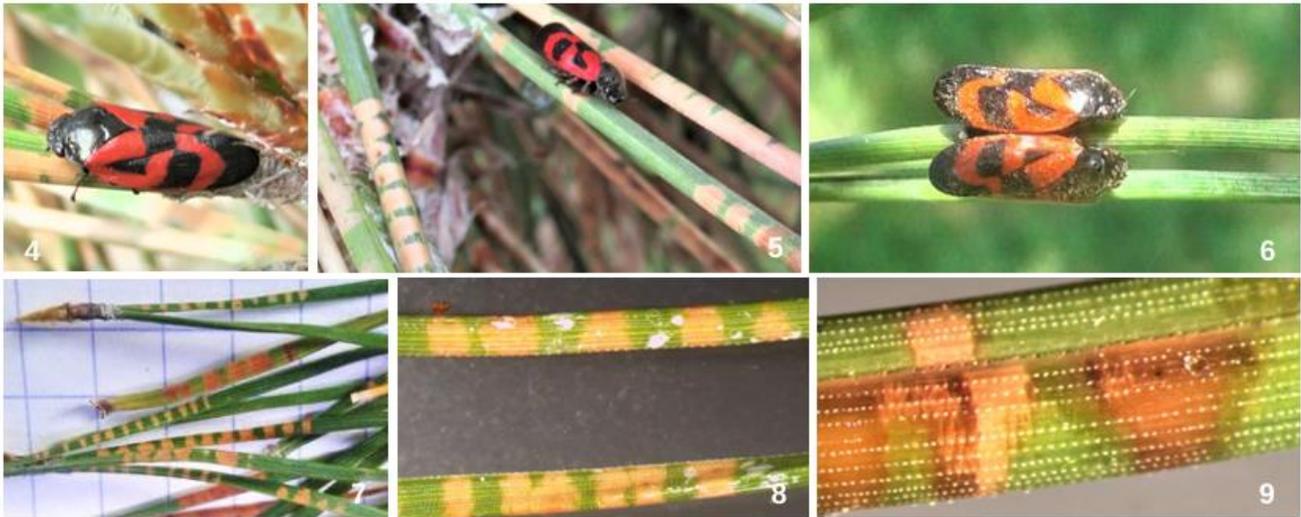
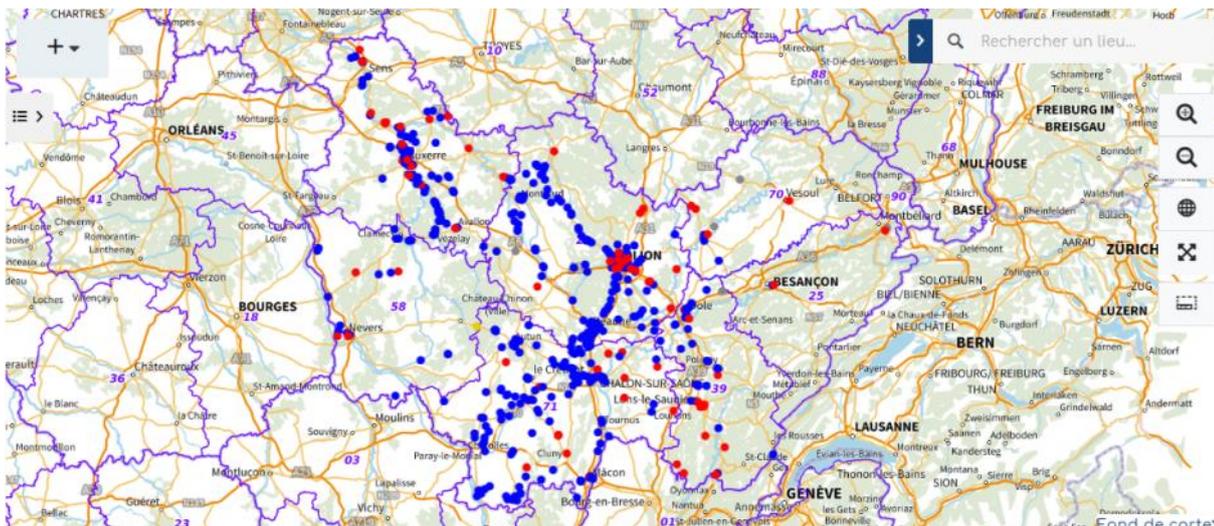


Fig.3 Adultes de *Haematoloma dorsata* en cours de piqûres et d'accouplement sur aiguilles de pins noirs avec colorations brunes-orangées en bandes typiques (4, 5, 6: Doubs, M. Mirabel, DSF, 2023 et 2025) (7 : Saône-et-Loire, B. Mesnier, CO-DSF, ONF, juin 2023) (8 et 9 : Territoire de Belfort, L. Bouillere, CO-DSF, DDT 90, mai 2024)

Images extraites de : DSF, Pole BFC_ DRAAF-SRAL Mai 2025; [source : https://draaf.bourgogne-franche-comte.agriculture.gouv.fr/des-pullulations-locales-de-cicadelle-des-pins-haematoloma-dorsata-observees-a3507.html](https://draaf.bourgogne-franche-comte.agriculture.gouv.fr/des-pullulations-locales-de-cicadelle-des-pins-haematoloma-dorsata-observees-a3507.html).

S Processionnaire du pin (*Thaumetopoea pityocampa*) :

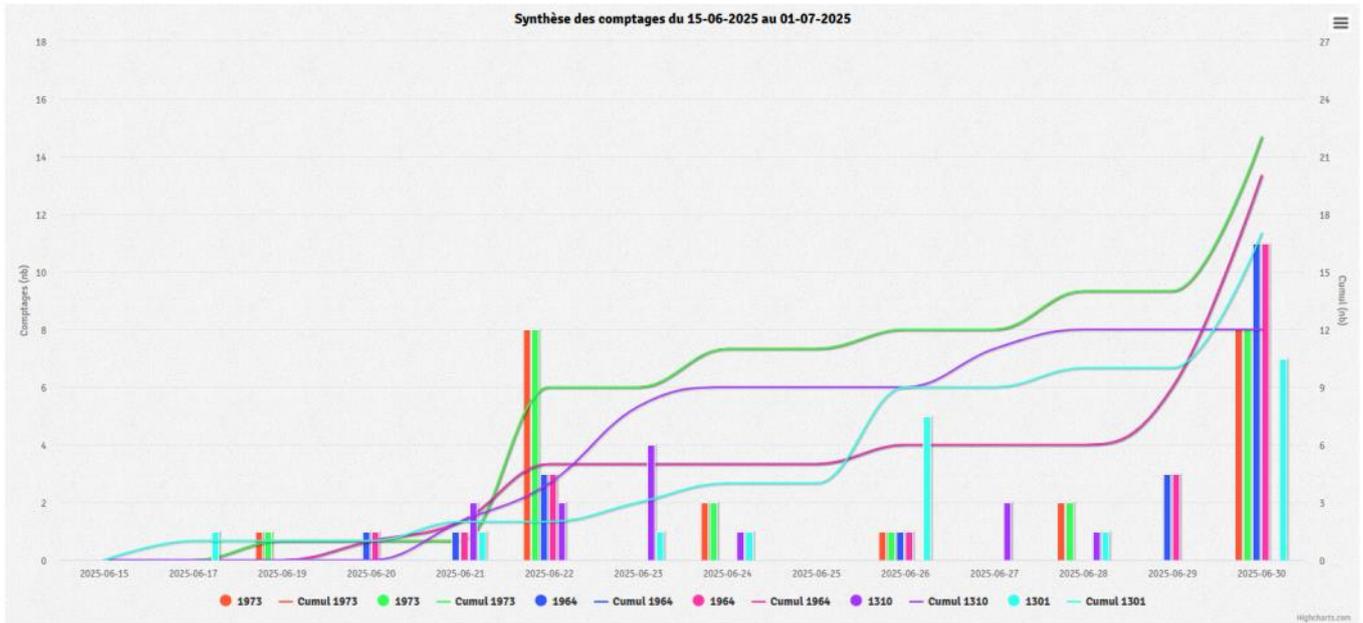
Observations : Les signalements sur <https://signalement-chenilles-processionnaires.atlasante.fr> se poursuivent. Certains sont confondus avec d'autres chenilles à poils.



Signalements sur <https://signalement-chenilles-processionnaires.atlasante.fr>

Signalements validés, signalements à valider, (source : atlasanté, Direction Générale de la Santé).

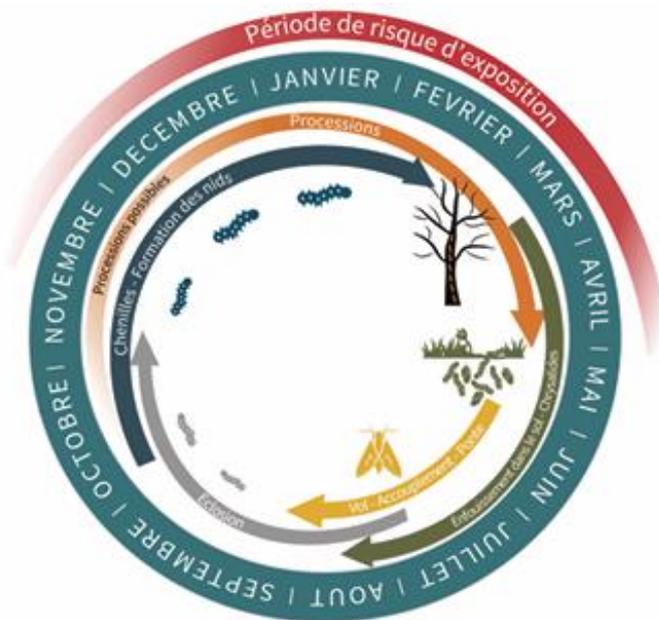
Depuis mi-avril **les chenilles processionnaires du pin**, ne sont plus visibles en ce moment. Elles se sont enterrées dans le sol et les imagos commencent à émerger depuis fin juin (pièges à phéromone de surveillance dans le secteur de Beaune et de Dole).



Suivi des captures de papillons mâles, pièges à nasse n°1973 et n°1964 dans le secteur de Beaune (71), et n°1301 et 1310 dans le Secteur de Dole (39)(source : FREDON BFC).

En revanche, les chenilles processionnaires du chêne sont présentes en ce moment sur chênes, (dès débourrement des chênes jusqu'à juillet). Cette espèce est très rarement sur d'autres supports, puisque la nymphose se fait dans l'arbre.

Analyse du risque :



Cycle biologique de la processionnaire du pin :

Les chenilles sont présentes du début septembre à mi-avril. (Source : observatoire des chenilles processionnaires, FREDON France ; [Chenille Risque](#))



Cycle biologique de la processionnaire du Chêne :

Les chenilles sont présentes de mars à mi-juillet. (Source : observatoire des chenilles processionnaires, FREDON France ; [Chenille Risque](#))

Risque pour la santé :

Chenilles processionnaires



Elles vivent en colonie sur les pins ou les chênes et se déplacent en file indienne, y compris sur le sol.

Quels risques pour la santé ?

Très irritants, leurs poils peuvent provoquer des symptômes parfois graves chez l'Homme et certains animaux : rougeurs, démangeaisons, difficultés à respirer, larmoiement...

Comment se protéger ?

- N'approchez pas et ne touchez pas les chenilles, leur nid ou les arbres porteurs de nid et **gardez les enfants éloignés**.
- A proximité d'arbres infestés, évitez de faire sécher le linge et lavez les fruits et légumes cueillis.
- En balade** dans une forêt de pins (de janvier à mai) ou de chênes (d'avril à juillet) :
 - Portez des **vêtements longs**,
 - Évitez de vous frotter les yeux** et lavez-vous les mains au retour de la promenade.

Comment réagir en cas d'exposition ?

- En cas de signes d'**urgence vitale** (détresse respiratoire, réaction allergique grave...) : appelez le **15 ou le 112**
- En cas d'**autres symptômes** (rougeur, démangeaisons...) : appelez un **centre antipoison** ou consultez un **médecin**
- En cas de **suspicion** d'exposition : prenez une **douche** et **changez de vêtements**
- Si vos **animaux** sont touchés, consultez un **vétérinaire** ou appelez un **centre antipoison vétérinaire**



Nul besoin d'être en contact direct avec la chenille pour présenter des symptômes. Ses poils se détachent facilement et sont transportés par le vent.

Source : [Chenilles processionnaires_Anses](#)

Dans les lieux fréquentés par le public vous **pouvez utiliser ce visuel** disponible sur : [Panneau-dinformations-secteur-infeste.png \(993x983\)](#)



Pour améliorer les connaissances de ces espèces et organiser les luttes collectives locales (Espèce à enjeux de Santé Humaine ; Code de la santé), **signaler la présence des chenilles processionnaires** :

Signaler >>



<https://signalement-chenilles-processionnaires.atlasante.fr>

Risque de confusion : Beaucoup de confusion nous sont rapportées. Toutes les chenilles à poils ne sont pas des chenilles urticantes.

Trois espèces sont vraiment urticantes en France : la Processionnaire du chêne (*Thaumetopoea processionea*), la Processionnaire du pin (*Thaumetopoea pityocampa*), et le Bombyx cul-brun (*Euproctis chrysorrhoea*). D'autres chenilles sont potentiellement urticantes pour certaines peaux sensibles.

Chenilles urticantes : à ne pas manipuler à main nue
Ces 3 espèces sont les seules dont il faut vraiment se méfier en France. D'autres espèces sont susceptibles de provoquer des réactions cutanées, mais beaucoup plus légères et pas systématiquement.



© Katja Schulz (Flicler)

La Processionnaire du pin
Thaumetopoea pityocampa



© Luc Hoogenstein (Wikimedia commons)

La Processionnaire du chêne
Thaumetopoea processionea



Le Bombyx cul-brun
Euproctis chrysorrhoea

Ces trois espèces possèdent des soies urticantes pouvant générer d'importantes réactions allergiques, voire des problèmes respiratoires ou des troubles oculaires.

Par précautions, évitez tout contact avec ces chenilles et avec leurs nids : même après le départ des chenilles, ils peuvent encore contenir des exuvies, enveloppes de peau dont elles se débarrassent à chaque mue.

Source : <https://chenilles.net/les-chenilles-en-questions/toutes-les-chenilles-poilues-sont-elles-urticantes/>

Chenilles potentiellement urticantes

			
Le Bombyx du chêne <i>Lasiocampa quercus</i>	Le Bombyx du trèfle <i>Lasiocampa trifolii</i>	Le Bombyx de la ronce <i>Macrothylacia rubi</i>	Le Bombyx buveur <i>Euthrix potatoria</i>
			
La Laineuse du cerisier <i>Eriogaster lanestris</i>	Le Bombyx antique <i>Orgyia antiqua</i>	La Pudibonde <i>Calliteara pudibunda</i>	Le Manteau pâle <i>Eilema caniola</i>
		<p>Ces chenilles peuvent provoquer de légères réactions cutanées en cas de contact avec la peau, généralement comparables à des piqûres d'orties. Ces réactions ne sont pas systématiques et concernent surtout les personnes à la peau fragile ou sensible.</p> <p>Toutes ces chenilles peuvent, si nécessaire, être déplacées en dehors de votre jardin à l'aide d'une cuillère à soupe et d'un récipient (exception pour les Laineuses, qui vivent en groupe dans un nid de soie indispensable à leur développement).</p>	
L'Ecaille martre <i>Arctia caja</i>	La Lithosie quadrille <i>Lithosia quadra</i>		

Source : <https://chenilles.net/les-chenilles-en-questions/toutes-les-chenilles-poilues-sont-elles-urticantes/>

Dans notre région, la **principale confusion est faite avec les espèces de chenilles d'hyponomeutes** (sur fusain, prunelier, pommier), grégaires, tissant des cocons lâches, non urticantes.

Les Hyponomeutes du fusain, petites chenilles blanches à l'appétit vorace

Chaque année, au mois de mai, les fusains se courent de voiles de soie blanche. C'est l'oeuvre des Hyponomeutes, de toutes petites chenilles blanches tachées de noir.

Sont-elles dangereuses ?
Les Hyponomeutes sont totalement inoffensives : elle n'ont rien à voir avec les chenilles processionnaires, avec lesquelles elles sont parfois confondues.

Les arbres sont-ils en danger ?
Bien qu'elles puissent parfois manger jusqu'à la dernière feuille du fusain sur lequel elles grandissent, leur présence n'est pas dangereuse pour l'arbre : dès qu'elles ont atteint la fin de leur développement larvaire, de nouvelles feuilles poussent, et le fusain retrouve en quelques semaines son feuillage initial.

Vont-elles aller dans d'autres arbres ?
Il existe en France 9 espèces d'Hyponomeutes, dont 3 se nourrissent exclusivement de fusains, et 2 qui peuvent se nourrir dans les arbres fruitiers. Mais les espèces qui se nourrissent de fusain ne se nourrissent pas dans les arbres fruitiers. Si vous avez des Hyponomeutes dans votre fusain, et un verger ou un potager juste à côté, vous n'avez rien à craindre pour vos plantes.




Faut-il les détruire ?
Les chenilles d'Hyponomeutes ont de nombreux prédateurs, tels que les passereaux insectivores ou les insectes endoparasites (mouches et guêpes parasitoïdes). Les forficules et les larves de chrysopes sont également des prédateurs de leurs œufs. Il n'est donc pas nécessaire de détruire ces chenilles : les dégâts qu'elles peuvent causer ne sont que temporaires, et ne nuisent qu'à l'aspect esthétique du paysage. Les supprimer revient à priver les oiseaux d'une source de nourriture abondante en période de nidification, et à détruire également les larves de parasites qu'elles peuvent contenir, et qui participeront à "réguler" les populations des années suivantes.

Plus d'infos sur chenilles.net | [f](#) Les chenilles de nos jardins

Source : <https://chenilles.net/les-chenilles-en-questions/toutes-les-chenilles-poilues-sont-elles-urticantes/>

Buis :**Pyrale du buis (*Cydalima perspectalis*)** :**Observations** :

Peu de captures de papillons actuellement. Présence de **chenilles actives** et dégâts de morsures à Beaune (21), Cuiseaux (71), Fontaines (71) et Voray-sur-l'Ognon (70). Fortes attaques à Saint-Aubin (39). Chenilles de différents stades présentes.

Analyse du risque :

Bien surveiller ces buis. Les **chenilles** sont **actives** à cette période de l'année. Attention, actuellement tous les stades de la pyrale coexistent.

Méthodes de lutte :

Maintenir le piégeage durant l'ensemble de la période de vols potentielle (jusqu'à mi-octobre) pour lutter contre les papillons. Surveiller le feuillage des buis afin de ne pas se faire dépasser par une attaque de chenilles (traitement Bt si nécessaire).



Chenilles de pyrales et dégâts de morsures à Beaune (21) le 26/06/2025 (Source : FREDON BFC).

Divers végétaux :

Oïdium :

Observations :

Oïdium observé sur **platanes**, **rosiers** et **chênes** à Beaune (21), Devecey (25), Voray-sur-l'Ognon (70) et Baume-les-Dames (25).

Début d'oïdium perforant également observé à Beaune (21) sur *Prunus laurocerasus*.

Analyse du risque :

L'**oïdium** est un **champignon** qui provoque un **feutrage blanc** qui s'étend sur l'ensemble de la feuille. Les feuilles fortement attaquées ont tendance à se recroqueviller et tomber prématurément. Les fortes chaleurs et l'humidité apportées par les conditions orageuses sont favorables à son développement. Les contaminations répétées peuvent affaiblir les arbres et les rendre plus sensibles aux autres ravageurs et pathogènes. Le champignon se conserve sous forme de chancre sur les rameaux s'affaiblissant au fur et à mesure.

L'**oïdium perforant** sur *Prunus laurocerasus* n'entraîne pas de feutrage blanc mais le **jaunissement des feuilles** par endroit et la formation à terme de multiples **perforations** dans la feuille.

Méthodes de lutte :



Les traitements les plus efficaces contre l'oïdium sont les traitements **fongicides à base de soufre**. En milieux paysagers et urbains de tels traitements sont très rarement justifiés. Une taille d'aération et des rameaux chancreux peut limiter la maladie (désinfecter les outils de tailles).



Oïdium sur massif de rosiers à Beaune (21) le 26/06/2025 (Source : FREDON BFC).

Marronnier :

Mineuse du marronnier (*Cameraria ohridella*) :

Observations :

Nombreux dégâts et nombreux vols signalés à Beaune (21), Domats (89), Hurigny (71), Devecey (25), Voray-sur-l'Ognon (70), et Baume-les-Dames (25).

Analyse du risque :

Intensification des attaques en direction des hauteurs de l'arbre. Déjà de nombreuses mines sur les feuilles.

Méthodes de lutte :



Maintenir les **pièges à phéromones jusqu'en octobre** pour capturer un maximum d'adultes.

Arbres isolés : 1 piège par arbre.

Alignement d'arbres : 1 piège tous les 25 mètres ou tous les 3 arbres.

Bosquet : 1 piège tous les 25 mètres en périphérie.

Forêt : 4 à 8 pièges par hectare en périphérie et au milieu des clairières.

Préconisations :

D'ores et déjà prévoir le **ramassage et l'élimination des feuilles mortes** au sol. Ceci permet de **détruire** en grande partie **les larves hivernantes** et **limite les attaques de l'année suivante**.



Intensification de la mineuse du marronnier à Beaune (21). Photo prise le 19/05/2025 et photo prise au même endroit* le 26/06/2025 (Source : FREDON BFC).

Taches foliaires du marronnier - Black Rot (*Guignardia aesculi*)

Observations :

Premières contaminations à Verdun-sur-le-Doubs (71).

Analyse du risque :

Maladie cryptogamique foliaire favorisée par l'humidité liée aux orages.

Quelques préconisations :

Les tailles sanitaires régulières des arbres permettent de favoriser la circulation de l'air et de faire sécher plus facilement les feuilles. Des feuilles et des rameaux plus rapidement secs limitent le développement de la maladie. Désinfecter les outils de coupe. Ces préconisations sont valables pour limiter la majorité des maladies cryptogamiques.

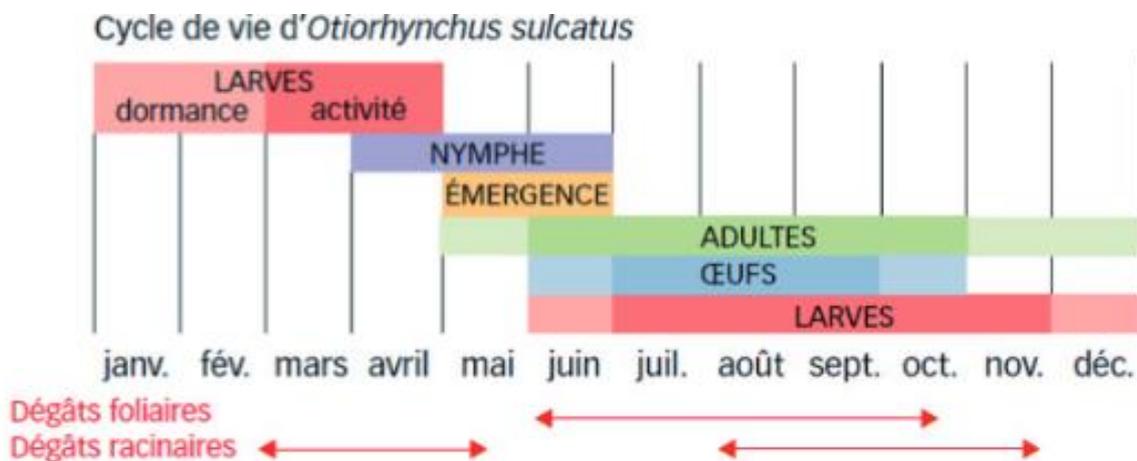
Toutes plantes :**Otiorhynque de la vigne (*Otiorhynchus sulcatus*) :**Observations :

Dégâts d'otiorhynque observés sur troènes à Beaune (21) et Fontaines (71) et sur bouleaux à Baume-les-Dames (25), Voray-sur-l'Ognon (70), Châtillon-le -Duc (25) et Devecey (25).

Analyse du risque :

Après la nymphose des larves qui a lieu dans le sol, les **adultes émergent**. Les dégâts qui commencent par être souterrains sont aériens avec l'arrivée des adultes. La plupart du temps, les dégâts problématiques sont larvaires, les adultes occasionnent des dégâts esthétiques souvent sans incidence.

Les **dégâts** des adultes sont **assez spécifiques**. Il s'agit de **consommation des feuilles en forme de demi-cercle** sur le bord du limbe de mai à octobre. Les larves, quant à elles, se nourrissent des racines. Ceci peut fortement ralentir leurs croissances et les faire dépérir. Les larves sont actives de l'été au printemps suivant.



Cycle de vie de l'otiorhynque des vignes (Source : *Itinéraire innovant pour les cultures sensibles à l'otiorhynque*, Astredhor Loire-Bretagne Arexhor Pays de la Loire).

Méthodes de lutte :

Il est possible de détruire les larves avec un traitement à base de nématodes. L'application se fait par l'arrosage du sol infesté avec la solution contenant les nématodes.



Dégâts d'otiorhynque sur troène à Beaune le 26/06/2025 (Source : FREDON BFC).

Orme :

Scolyte et graphiose :

Observations :

Une recrudescence de Graphiose de l'Orme (*Ophiostoma novo-ulmi*) et de ses insectes vecteur (*Scolytus scolytus* et *Scolytus multistriatus*) est constatée dans la région notamment sur les départements du Jura et Doubs et sur la commune de Chalèze (25). La maladie évolue par poussée certainement en lien avec les populations de scolytes.

Extrait de <https://ephytia.inra.fr/fr/C/20845/Forets-Graphiose-de-l-orme>

« L'épidémie de graphiose [maladie vasculaire] a éliminé une grande partie des ormes adultes en Europe, en forêt ou hors forêt. C'est une des maladies les plus dévastatrices du règne végétal. Il n'existe aucun moyen de lutte. La population a donc très fortement régressé mais l'orme n'a pas disparu dans les milieux naturels.

L'orme champêtre (*Ulmus minor*), l'orme lisse (*U. laevis*) et l'orme de montagne (*U. glabra*) sont tous sensibles. *U. minor* est le plus vulnérable, notamment en raison de sa forte appétence pour les scolytes. »



De gauche à droite : dépérissement de l'orme champêtre (*Ulmus minor*), présence de sciure rousse, galerie du scolyte et nécrose associée, nécrose vasculaire vue en coupe transversale. *Scolytus* sp. récolté dans cette galerie, Chalèze(25) le 25/06/2025 (source : FREDON BFC)

Moyen de lutte :

Deux clones résistants peuvent être plantés en JEVI (Lutèce et Vada sont deux clones résistants de co-obtentions INRAE (France) et Alterra (Pays-Bas).

Frêne :

Aceria fraxinivora :

Observations :

Le Phytopte du frêne (acarien), de la famille des Eriophyidae est un **acarien galligène des rameaux florifères des Frênes**. Présent dans l'ensemble de l'hémisphère nord, il provoque des galles vertes puis brun noirâtre en forme de chou-fleur sur les rameaux. Observé à Chatillon le Duc (25), le 25/06/2025.

Même si les galles sont très remarquables, **les frênes supportent les dégâts**. Les phytoptes sont transportés par le vent et les animaux.



Source : [Acarien du Frêne - Aceria fraxinivora - Waarneming.nl](https://www.waarneming.nl)

Autres Espèces à Enjeux de Santé Humaine (EESH ; code de la santé) :

S Ambroisie :

Quelques levées d'ambroisie ont été observées dès avril. **A partir de juin les conditions favorables à la croissance de la plante sont réunies** (semences dans les premiers centimètres du sol, terre nue, 20-24° C minimum sur plusieurs jours). La plante peut être partout selon un gradient Sud -> Nord et se dissémine vite avec les activités humaines avec des conséquences (économiques, santé, sociales, patrimoniales) importantes.

Le **nombre de personnes allergiques est corrélé à la présence de la plante sur nos territoires**. Son pollen est responsable du pollinose la plus impactante de toutes les allergies au pollen.

Extrait de <https://ambroisie-risque.info/les-risques-pour-la-sante-humaine> :

« Le pollen émis par les ambrosies est hautement allergisant pour l'homme et entraîne diverses réactions allergiques. Elles peuvent toucher n'importe quel individu, à tout âge.

Le pollen d'ambroisie à feuilles d'armoise, émis de fin juillet à début octobre selon les conditions météorologiques, est très allergisant, quelques grains de pollen par mètre cube d'air suffisent pour provoquer divers symptômes chez les personnes sensibles. Les réactions les plus couramment observées sont chacune d'emblée isolée ou le plus souvent c'est l'association de 2 ou 3 symptômes chez la même personne :

RHINITE (dans 90% des cas) : éternuements en salves avec démangeaisons du nez qui coule beaucoup et se bouche

CONJONCTIVITE (75%) : les yeux sont rouges, gonflés, larmoyants et ils démangent

TRACHÉITE (50%) : toux sèche

ASTHME (50%) : difficulté à respirer, parfois très grave chez les personnes sensibles

URTICAIRE (10%) : rougeur, œdème, démangeaisons.

Les symptômes sont saisonniers (globalement d'août à octobre, avec un pic en septembre) et d'autant plus prononcés que le taux de pollen dans l'air est élevé et persiste pendant plusieurs jours. Survenant à l'automne, **la tendance évolutive est une plus grande fragilité vis à vis des infections respiratoires hivernales, avec la pérennisation de l'inflammation et de l'hyperréactivité bronchique.** »

Voir le dépliant « Vivre avec mon allergie » :



Source : https://ambroisie-risque.info/wp-content/uploads/2022/07/SENS18_Ambrosies-et-allergies.pdf

Les signalements viennent surtout des territoires qui ont reçu l'information.

Chaque signalement sert à tenter de maîtriser cette invasion biologique par la **détection précoce collective** et la **lutte précoce avant la constitution d'un stock semencier** important dans le sol qui devient source disséminatrice notamment avec les activités humaines.

La plante est de destruction obligatoire partout et par tous sous l'autorité du Maire et du Préfet (loi 2016). La prévention de la dissémination est aussi une obligation (matériaux souillés, récolte souillée, nettoyage des engins,...).

Signaler l'ambrosie partout sur le territoire national. Il s'agit de l'affaire de tous et la responsabilité de chacun.

Signaler >>

<https://signalement-ambrosie.atlasante.fr>



COMMENT PARTICIPER À LA LUTTE CONTRE L'AMBROISIE ?

1 SIGNALER LES PLANTS D'AMBROISIE
Grâce à votre smartphone ou sur le site
[SIGNALEMENT-AMBROISIE.FR](https://signalement-ambrosie.fr)

2 VOTRE SIGNALEMENT EST REÇU
PAR LE RÉFÉRENT DE LA COMMUNE

3 IL COORDONNE LES ACTIONS DE LUTTE
POUR ÉLIMINER L'AMBROISIE



S Phytophotodermatose :

Un certain nombre de signalements concernent des brûlures à la suite d'un contact avec une plante photo sensibilisante.

Extrait de <https://www.doctissimo.fr> :

*"La **phytophotodermatose** est une réaction cutanée inflammatoire provoquée par la combinaison de **trois facteurs** :*

- *Le **contact avec certains végétaux contenant des substances photosensibilisantes** comme les furocoumarines c'est le cas de la [sève de figuier](#) ou de la [berce du Caucase](#) [ou du [panais brûlant](#), etc...];*
- *L'**exposition aux rayons ultraviolets** (principalement solaires) ;*
- *Un **environnement humide favorisant la diffusion des molécules phototoxiques sur la peau** »*



Berce Géante : une invasive photosensibilisante.

De gauche à droite : Plante entière jusqu'à 4 m de haut, ponctuation et poils sur tiges, grandes feuilles très découpées, grande ombelle de 20 à 50 rayons. (source : [La berce du Caucase | FREDON Centre - Val de Loire](#))

Si vous pensez avoir vu la [Berce du Caucase](#) (ou Berce Géante): envoyer une photo et son point GPS à signalement@fredonbfc.fr.

Signaler >>

Contrairement aux autres plantes photosensibilisantes locales, **la Berce du Cause est une invasive pouvant faire l'objet d'une lutte par arrêté préfectoral.**

Autres observations à signaler :

Tigre du platane : En fort développement à Beaune (21). Très fortes attaques à Voray-sur-l'Ognon (70) et Devecey (25). Présence de tigres sur 100% des feuilles observées.

Taches noires du rosier : Début des infections sur rosiers à Beaune (21), Cuiseaux (71), Fontaines (71) et Voray-sur-l'Ognon (70).

Maladie des taches noires (goudronneuses) de l'érable : Observation à Devecey (25).

Cicadelles : Dégâts de cicadelles dans toute la région sur divers feuillus.

Acariens : Gales d'acariens observées sur tilleuls à Beaune (21) et Voray-sur-l'Ognon (70) et Château-Chinon (58). Acariens sur rosiers signalés à Cuiseaux (71) et sur charmes à Voray-sur-l'Ognon (70). Ils ont été favorisés par les fortes chaleurs et les conditions relativement sèche (pluies orageuses uniquement).

Articles événementiels :

Les vers plats terrestres invasifs : un enjeu majeur pour la biodiversité des sols

Depuis déjà quelques années **plusieurs espèces de vers plats (plathelminthes) invasifs** ont été **dé-tectées en France**. Bien que les vers plats indigènes jouent un rôle bénéfique dans nos sols en participant à la régulation de la faune du sol et à la dégradation de la matière organique, les vers plats invasifs, en raison de leur voracité, sont très néfastes pour ces mêmes sols. Les **vers plats invasifs** sont, entre autres, de **redoutables prédateurs des vers de terre**.

Origine :

Les vers plats invasifs sont de la famille des *Geoplanidae* originaire de l'**hémisphère sud** (Australie, Nouvelle-Zélande, Amérique du sud et Asie).

Description :

Les **vers plats invasifs** sont des **vers sans anneaux au corps mou et gluant**. Ils mesurent, pour la plupart des espèces **entre trois et dix centimètres**. Ils sont nettement plus grands que nos vers plats indigènes. Les yeux sont insérés le long du corps et la bouche du vers se situe sous le ventre au milieu du corps. Les vers plats laissent des traces de mucus sur leur passage. Ceci est un indice de présence. Ce ne sont de loin, pas les seuls organismes à laisser du mucus sur leur passage (limaces, escargots, etc.).

Biologie :

La reproduction des vers plats diffère d'une espèce à l'autre. Les **deux modes de reproduction principaux** sont la **reproduction sexuée** par la **ponte de cocon** (reproduction similaire aux vers de terre) ou la **reproduction asexuée par la perte d'un morceau de leur corps qui donnera un nouvel individu**.

Impacts et enjeux de leurs introductions :

L'introduction de vers plats invasifs a des effets négatifs multiples sur les écosystèmes locaux.

Perturbation des communautés de vers de terre : En se nourrissant des vers de terre, ces espèces peuvent déséquilibrer l'écosystème du sol. Les vers de terre jouant un rôle crucial dans l'aération et la fertilisation des sols, cette perturbation peut entraîner une réduction de la qualité du sol, affectant ainsi la croissance des plantes et la santé globale des écosystèmes.

Concurrence avec les prédateurs naturels : Les vers plats invasifs peuvent aussi concurrencer d'autres prédateurs naturels des sols, comme certains insectes, en augmentant la pression prédatrice sur certains groupes d'invertébrés.

Détérioration de la biodiversité : À long terme, l'invasion de vers plats peut entraîner une perte de biodiversité dans les sols, en perturbant l'équilibre des espèces animales et végétales et en affectant la dégradation de la matière organique.

Dans une moindre mesure, certaines espèces peuvent déprécier les productions fruitière et maraichère par leur simple présence sur la marchandise (*Parakontikia ventrolineata*).

Parakontikia ventrolineata ce retrouve le plus souvent sur des fruits tombés au sol ou sur des animaux morts. Il est probablement nécrophage et non ravageur des végétaux.

Méthodes de lutte :

Il est important de comprendre, que pour l'instant les vers plats invasifs ne possèdent pas de prédateurs dans nos régions. Leur corps contient diverses toxines, les rendant inconsommables même par les oiseaux.

En leur présence, ne pas les toucher à main nue. Il faut les écraser ou les brûler. S'ils sont présents dans le terreau de vos pots, il faut inonder ou immerger le terreau avec de l'eau bouillante afin de tuer les vers plats.

Conclusion :

Pour conclure, les **vers plats**, comme toutes invasions biologiques **nécessitent une vigilance particulière**. La plupart des espèces **circulent avec le déplacement de végétaux et de terre**. Il est donc important que les **professionnels du végétal et de l'entretien des espaces verts soient sensibilisés** à la problématique pour limiter la propagation des vers et ainsi préserver la santé des sols et la biodiversité locale. Ceci est primordiale pour notre agriculture. La dégradation de la matière organique est déjà impactée dans certaines zones infestées par les vers plats. Le sol, notre principal outil de travail en tant que professionnels du végétal, est potentiellement en danger vis-à-vis de ces invasifs.



Ver plat de l'espèce Platydemus manokwari (Source : Gros P.).

Point de vigilance sur les organismes nuisibles réglementés :

Qu'est-ce qu'un organisme nuisible réglementé (ONR) ?

Un nouveau règlement européen relatif à la santé des végétaux (règlement 2016/2031) est entré en application le 14 décembre 2019. Il prévoit que les listes d'organismes nuisibles soient fixées par la Commission Européenne. Ce règlement introduit une nouvelle classification des organismes nuisibles aux végétaux, ce qui permet une meilleure priorisation des actions et des mesures à prendre contre ces organismes nuisibles.

Les deux catégories principales d'organismes réglementés sont les Organismes de Quarantaine (OQ) et les Organismes Réglementés Non de Quarantaine (ORNQ).

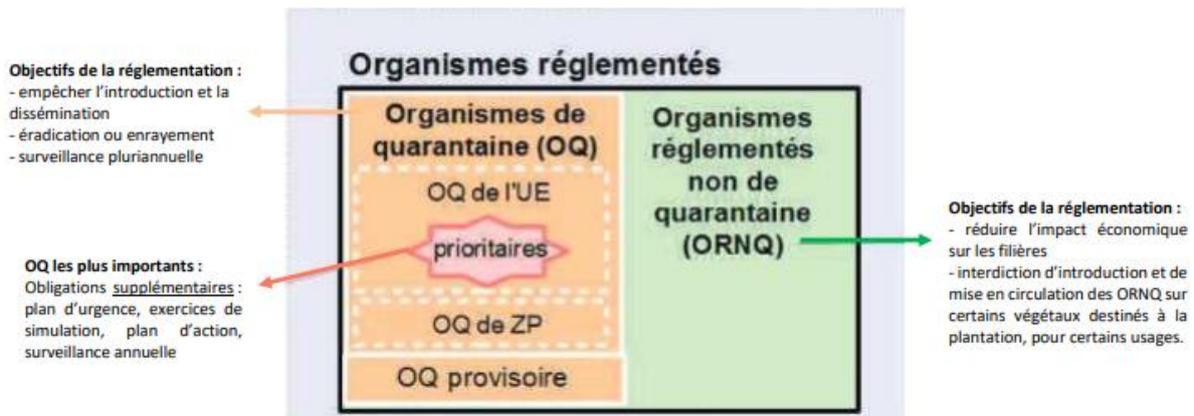


Schéma illustrant la classification des organismes réglementés
(Source : Guide de l'inspection phytosanitaire, FREDON BFC)

Organismes de quarantaine (OQ)

Un organisme nuisible peut être classé Organisme de Quarantaine (OQ) pour l'ensemble du territoire de l'UE (OQ-UE) ou bien pour une zone particulière appelée zone protégée (OQ-ZP). **La catégorie des OQ correspond à des organismes nuisibles qui sont soit absents du territoire ou de la zone concernée, soit présents mais non largement disséminés. En revanche, ils sont susceptibles d'entrer, de s'établir ou de se disséminer sur ce territoire et d'y avoir une incidence économique, environnementale ou sociale inacceptable.** Par conséquent, des mesures très strictes doivent être prises pour empêcher leur entrée ou leur dissémination sur lesdits territoires.

Certains OQ sont considérés comme prioritaires (on parle alors d'OQP) : il s'agit des OQ dont l'incidence économique, environnementale ou sociale potentielle est la plus grave pour le territoire de l'UE. Ils constituent une priorité absolue pour les États membres de l'UE. Le règlement délégué (UE) 2019/1702 du 1er août 2019 fixe une vingtaine d'OQP. Parmi ceux-ci figurent par exemple : *Xylella fastidiosa*, le scarabée japonais *Popillia japonica*, les deux capricornes asiatiques *Anoplophora glabripennis* et *Anoplophora chinensis*.

Organismes réglementés non de quarantaine (ORNQ)

Un organisme nuisible est classé ORNQ s'il répond aux conditions suivantes :

- il est présent sur le territoire de l'UE ;
- il se transmet principalement par des végétaux spécifiques destinés à la plantation ;
- sa présence sur les végétaux destinés à la plantation a une incidence économique inacceptable sur l'usage prévu de ces végétaux destinés à la plantation.

La réglementation vise à ce que leur introduction ou leur circulation sur le territoire de l'UE soit interdite sur les végétaux susceptibles de les véhiculer. Pour certains ORNQ, des mesures peuvent être fixées afin de maintenir leur présence en-deçà de seuils d'acceptabilité fixés pour les végétaux destinés à la plantation concernés.

En tant que professionnels et passionnés du végétal vous êtes un maillon essentiel de la surveillance des organismes nuisibles réglementés. Les serres horticolas, les pépinières, les jardins, les espaces verts et les infrastructures diverses sont des lieux de très grande diversité végétale (espèces et origines) et de très grand brassage (circulation de marchandises et de personnes). **Ces lieux sont de fait à grands risques d'introduction d'ONR et donc stratégiques pour leurs surveillances et pour la protection de l'ensemble des filières agricoles.**

Ci-dessous, les principaux ONR pouvant potentiellement être retrouvés sur les végétaux cultivés en milieux paysagers, en pépinières et en horticulture. A la suite de l'ONR, son nom vernaculaire est indiqué entre parenthèse et les végétaux sensibles sont indiqués à la suite d'une flèche. Attention, les listes de végétaux sensibles pour chaque ONR ne sont pas exhaustives. Ces organismes n'étant pas présents sur le territoire de l'Union Européenne ou présents de manière sporadique, rien n'exclut leurs présences potentielles sur d'autres végétaux une fois introduits. De plus, pour chaque ONR, un lien en direction de fiches de reconnaissance spécifiques est indiqué. Ces fiches de reconnaissances sont celles présentes sur la Plateforme d'Epidémiosurveillance en Santé Végétale. Un lien vers des photos concernant l'organisme en question est également indiqué. Les photos sont celles présentes sur le site internet de l'EPPO (Organisation Européenne et Méditerranéenne pour la Protection des Plantes).

Pour rappel, dans l'intérêt général, la suspicion de présence des organismes de quarantaine est soumise à déclaration obligatoire aux autorités compétentes (DRAAF-SRAL) et la lutte est obligatoire.

Pour contacter le Pôle Santé des végétaux, dans le cadre du passeport phytosanitaire et de la surveillance des organismes réglementés et émergents en Bourgogne Franche-Comté : téléphone : 03.39.59.40.95, mail : sral.draaf-bourgogne-franche-comte@agriculture.gouv.fr

Agrilus anxius (agrile du bouleau) à *Betula spp.*

https://fichesdiag.plateforme-esv.fr/fiches/Fiche_Diagnostique_AGR_LAX_Agrilus_anxius.pdf

<https://gd.eppo.int/taxon/AGRLAX/photos>

Agrilus planipennis (agrile asiatique du frêne) à *Fraxinus spp.*

https://fichesdiag.plateforme-esv.fr/fiches/Fiche_Diagnostique_AGR_LPL_Agrilus_planipennis.pdf

<https://gd.eppo.int/taxon/AGRLPL/photos>

Aleurocanthus spiniferus (aleurode épineux du citronnier) à *Citrus*, *Ficus carica*, *Malus domestica*, *Prunus armeniaca*, *Prunus cerasus*, *Prunus domestica*, *Prunus persica*, *Prunus persica var. nucipersica*, *Pyrus communis*, *Vitis vinifera*

https://fichesdiag.plateforme-esv.fr/fiches/Fiche_Diagnostique_ALECSN_Aleurocanthus_spiniferus.pdf

<https://gd.eppo.int/taxon/ALECSN/photos>

Anoplophora chinensis (capricorne asiatique des agrumes) à *Acer spp.*, *Aesculus spp.*, *Alnus spp.*, *Betula spp.*, *Carpinus spp.*, *Citrus spp.*, *Cotoneaster spp.*, *Corylus avellana*, *Fagus spp.*, *Lagerstroemia spp.*, *Malus domestica*, *Platanus spp.*, *Populus spp.*, *Prunus domestica*, *Pyrus communis*, *Ulmus spp.*, *Castanea spp.*, *Juglans spp.*, *Morus spp.*, *Vaccinium spp.*

https://fichesdiag.plateforme-esv.fr/fiches/Fiche_Diagnostique_ANOLCN_Anoplophora_chinensis.pdf

<https://gd.eppo.int/taxon/ANOLCN/photos>

Anoplophora glabripennis (capricorne asiatique) è *Acer spp.*, *Aesculus hippocastanum*, *Betula spp.*, *Elaeagnus spp.*, *Platanus spp.*, *Populus spp.*, *Salix spp.*, *Tilia spp.*, *Ulmus spp.*, *Albizia julibrissin*, *Alnus spp.*, *Corylus colurna*, *Elaeagnus angustifolia*, *Fagus spp.*, *Fraxinus spp.*, *Koelreuteria paniculata*, *Malus domestica*, *Morus alba*, *Prunus serrulata*, *Pyrus*

[https://fichesdiag.plateforme-esv.fr/fiches/Fiche Diagnostique ANOLGL Anoplophora glabripennis.pdf](https://fichesdiag.plateforme-esv.fr/fiches/Fiche_Diagnostique_ANOLGL_Anoplophora_glabripennis.pdf)
<https://gd.eppo.int/taxon/ANOLGL/photos>

Aromia bungii (longicorne à col rouge) è *Prunus armeniaca*, *Prunus persica*, *Prunus domestica*, *Prunus avium*

[https://fichesdiag.plateforme-esv.fr/fiches/Fiche Diagnostique AROMBU Aromia bungii.pdf](https://fichesdiag.plateforme-esv.fr/fiches/Fiche_Diagnostique_AROMBU_Aromia_bungii.pdf)
<https://gd.eppo.int/taxon/AROMBU/photos>

Bretziella fagacearum (flétrissement américain du chêne) è *Quercus spp.*

[https://fichesdiag.plateforme-esv.fr/fiches/Fiche Diagnostique CERAFa Bretziella fagacearum.pdf](https://fichesdiag.plateforme-esv.fr/fiches/Fiche_Diagnostique_CERAFa_Bretziella_fagacearum.pdf)
<https://gd.eppo.int/taxon/CERAFa/photos>

Bursaphelenchus xylophilus (nématode du pin) è *Pinus spp.*, *Abies*, *Cedrus*, *Larix*, *Pseudotsuga menziesii*, *Chamaecyparis*, *Thuja*, *Tsuga*

[https://fichesdiag.plateforme-esv.fr/fiches/Fiche Diagnostique BURSXY Bursaphelenchus xylophilus.pdf](https://fichesdiag.plateforme-esv.fr/fiches/Fiche_Diagnostique_BURSXY_Bursaphelenchus_xylophilus.pdf)
<https://gd.eppo.int/taxon/BURSXY/photos>

Ceratocystis platani (chancre coloré du platane) è *Platanus*

[https://fichesdiag.plateforme-esv.fr/fiches/Fiche Diagnostique CERAFP Ceratocystis platani.pdf](https://fichesdiag.plateforme-esv.fr/fiches/Fiche_Diagnostique_CERAFP_Ceratocystis_platani.pdf)
<https://gd.eppo.int/taxon/CERAFP/photos>

Conotrachelus nenuphar (charançon américain du prunier) è *Prunus domestica*, *Prunus persica*

[https://fichesdiag.plateforme-esv.fr/fiches/Fiche Diagnostique CONHNE Conotrachelus nenuphar.pdf](https://fichesdiag.plateforme-esv.fr/fiches/Fiche_Diagnostique_CONHNE_Conotrachelus_nenuphar.pdf)
<https://gd.eppo.int/taxon/CONHNE/photos>

Dendrolimus sibiricus è *Abies*, *Larix*, *Picea*, *Pinophyta*, *Pinus*

[https://fichesdiag.plateforme-esv.fr/fiches/Fiche Diagnostique DENDSI Dendrolimus sibiricus.pdf](https://fichesdiag.plateforme-esv.fr/fiches/Fiche_Diagnostique_DENDSI_Dendrolimus_sibiricus.pdf)
<https://gd.eppo.int/taxon/DENDSI/photos>

Diaphorina citri (psylle de l'oranger) è agrumes

[https://fichesdiag.plateforme-esv.fr/fiches/Fiche Diagnostique DIAACI Diaphorina citri.pdf](https://fichesdiag.plateforme-esv.fr/fiches/Fiche_Diagnostique_DIAACI_Diaphorina_citri.pdf)
<https://gd.eppo.int/taxon/DIAACI/photos>

Fusarium oxysporum f. sp. Cubense Tropical race 4 (fusariose du bananier) è *Musa*

[https://fichesdiag.plateforme-esv.fr/fiches/Fiche Diagnostique FUSAC4 Fusarium oxysporum f sp cubense Tropical race 4.pdf](https://fichesdiag.plateforme-esv.fr/fiches/Fiche_Diagnostique_FUSAC4_Fusarium_oxysporum_f_sp_cubense_Tropical_race_4.pdf)

Geosmithia morbida (maladie des milles chancres) è *Juglans spp.*, *Juglans nigra* très sensible

[https://fichesdiag.plateforme-esv.fr/fiches/Fiche Diagnostique GEOHMO Geosmithia morbida.pdf](https://fichesdiag.plateforme-esv.fr/fiches/Fiche_Diagnostique_GEOHMO_Geosmithia_morbida.pdf)
<https://gd.eppo.int/taxon/GEOHMO/photos>

Grapevine flavescence dorée phytoplasma (phytoplasme de la flavescence dorée de la vigne) è *Vitis vinifera*

[https://fichesdiag.plateforme-esv.fr/fiches/Fiche Diagnostique PHYP64 Grapevine flavescence doree phytoplasma.pdf](https://fichesdiag.plateforme-esv.fr/fiches/Fiche_Diagnostique_PHYP64_Grapevine_flavescence_doree_phytoplasma.pdf)
<https://gd.eppo.int/taxon/PHYP64/photos>

Lopholeucaspis japonica (kermes japonais) è *Citrus spp.*, *Malus domestica*, *Acer*, *Camellia*, *Cytisus*, *Diospyros kaki*, *Ficus carica*, *Laurus nobilis*, *Magnolia grandiflora*, *Punica granatum*, *Prunus avium*, *Pyrus pyrifolia*, *Rosa*, *Syringa vulgaris*, *Tilia*

[https://fichesdiag.plateforme-esv.fr/fiches/Fiche Diagnostique LOPLJA Lopholeucaspis japonica.pdf](https://fichesdiag.plateforme-esv.fr/fiches/Fiche_Diagnostique_LOPLJA_Lopholeucaspis_japonica.pdf)
<https://gd.eppo.int/taxon/LOPLJA/photos>

Pityophthorus juglandis (scolyte des pousses du noyer) è *Juglans spp.*, surtout *Juglans nigra*, *Pterocarya*

[https://fichesdiag.plateforme-esv.fr/fiches/Fiche Diagnostique PITOJU Pityophthorus juglandis.pdf](https://fichesdiag.plateforme-esv.fr/fiches/Fiche_Diagnostique_PITOJU_Pityophthorus_juglandis.pdf)
<https://gd.eppo.int/taxon/PITOJU/photos>

Pomacea sp. (ampullaire) è Plantes des milieux humides, *Oryza sativa*

[https://fichesdiag.plateforme-esv.fr/fiches/Fiche Diagnostique 1POMAG Pomacea sp.pdf](https://fichesdiag.plateforme-esv.fr/fiches/Fiche_Diagnostique_1POMAG_Pomacea_sp.pdf)
<https://gd.eppo.int/taxon/POMASP/photos>
<https://gd.eppo.int/taxon/POMACA/photos>
<https://gd.eppo.int/taxon/POMAIN/photos>

Popillia japonica (hanneton japonais) è *Acer spp.*, *Aesculus hippocastanum*, *Betula spp.*, *Castanea spp.*, *Juglans spp.*, *Malus spp.*, *Platanus spp.*, *Populus spp.*, *Prunus domestica*, *Prunus persica*, *Rosa spp.*, *Rubus spp.*, *Salix spp.*, *Tilia spp.*, *Ulmus spp.*, *Vitis spp.*, *Zea mays*, *Fragaria X ananassa*, *Glycine max*, graminées prairiales, *Citrus spp.*, *Poaceae*

[https://fichesdiag.plateforme-esv.fr/fiches/Fiche Diagnostique POPIJA Popillia japonica.pdf](https://fichesdiag.plateforme-esv.fr/fiches/Fiche_Diagnostique_POPIJA_Popillia_japonica.pdf)
<https://gd.eppo.int/taxon/POPIJA/photos>

Saperda candida (saperde du pommier) è *Amelanchier*, *Malus domestica*, *Prunus avium*, *Prunus domestica*, *Prunus persica*, *Aronia*, *Cydonia oblonga*, *Cotoneaster*, *Crataegus*, *Pyrus*, *Sorbus*

https://fichesdiag.plateforme-esv.fr/fiches/Fiche_Diagnostique_SAPECN_Saperda_candida.pdf

<https://gd.eppo.int/taxon/SAPECN/photos>

Sphaerulina musiva (chancre septorien du peuplier) è *Populus spp.*

https://fichesdiag.plateforme-esv.fr/fiches/Fiche_Diagnostique_MYCOPP_Sphaerulina_musiva.pdf

<https://gd.eppo.int/taxon/MYCOPP/photos>

Spodoptera frugiperda (légiionnaire d'automne) è graminées diverses, *Zea mays*

https://fichesdiag.plateforme-esv.fr/fiches/Fiche_Diagnostique_LAPHFR_Spodoptera_frugiperda.pdf

<https://gd.eppo.int/taxon/LAPHFR/photos>

Xylella fastidiosa è *Polygala spp.*, *Olea europea*, *Nerium oleander*, *Prunus spp.*, *Vitis spp.*

https://fichesdiag.plateforme-esv.fr/fiches/Fiche_Diagnostique_XYLEFA_Xylella_fastidiosa.pdf

<https://gd.eppo.int/taxon/XYLEFA/photos>

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté et rédigé par Johanna COURAUDON - ASTREDHOR EST, avec la collaboration de la FREDON Bourgogne-Franche-Comté, à partir des observations réalisées dans les entreprises bourguignonnes et franc-comtoises.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les horticulteurs et pépiniéristes pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux-mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Dispositif supervisé par le Service Régional de l'Alimentation dans le cadre du dispositif de Surveillance Biologique du Territoire du plan régional Ecophyto.